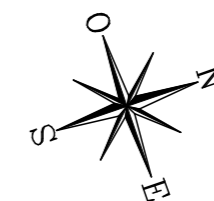


APPARTEMENT DE 4 PIECES
 n° 12 au Rez-de-Chaussée

ENTREE	8,09 m ²
SEJOUR / CUISINE	41,83 m ²
CHAMBRE MASTER	16,65 m ²
CHAMBRE 1	14,65 m ²
CHAMBRE 2	11,47 m ²
SALLE DE BAIN	4,52 m ²
SALLE D'EAU	5,71 m ²
WC	1,35 m ²
BUANDERIE	2,57 m ²
CELLIER	1,97 m ²
RANGEMENT	1,84 m ²
DEGAGEMENT	5,41 m ²
SURFACE TOTALE HABITABLE	116,06 m²
TERRASSE	23,94 m ²
SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE	140,00 m²

LEGENDE

	trappe d'accès		sèche-serviette
	entretien VMC		ballon d'eau chaude
	VR volet roulant		R réfrigérateur
	GC garde corps		LV lave vaisselle
	soffite/faux plafond		LL lave linge
	ETEL esp tech elec du logt		C cuisson
	PL placard		TRI tri sélectif
	retombée de poutre		LC linéaire complémentaire
	fenêtre		K kitchenette
	pf coulissante		fenêtre
	fenêtre		fenêtre fixe
	fenêtre		fenêtre fixe



Conformément à la réglementation, ce plan est :

EVOLUTIF **PMR**

Nota : Les surfaces des placards et/ou dressings sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage ou refroidissement, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle. »

Indice A Février 2024

Echelle :



ATELIER ALLIONE
 ARCHITECTES